

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_QUE_3 - Simple question Alexandre Berthoud - ZAD partout même à l'Université ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 18 janvier 2022, point 2.18 de l'ordre du jour

Texte déposé

Récemment, nous apprenions par voie de presse qu'une professeure de l'Université avaient été condamnée à cause d'activités illégales dans une banque. Cette dernière se vantait d'agir en tant que professeure universitaire et que durant son activité professionnelle elle s'engageait pour cette cause, en faisant de la désobéissance civile. De plus, elle demandait à son employeur de se transformer en lien avec l'urgence climatique.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat, en particulier au Département de la formation.

Quel est la position du Conseil d'Etat face aux activités illégales de ses employés, en particulier ceux agissant en tant que professeur universitaire et quel est leur rôle dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ?

<https://www.24heures.ch/une-amende-de-pur-principe-pour-du-charbon-deverse-a-lubs-892139140082>

<https://www.24heures.ch/une-amende-de-pur-principe-pour-du-charbon-deverse-a-lubs-892139140082>

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500)

info.grandconseil@vd.ch([javascript:linkTo_UnCryptMailto\('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!'\);](mailto:info.grandconseil@vd.ch));

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206%20Lausanne%20Suisse)(<https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse>).

